

Le Ministre

Paris, le 8 JAN. 2009

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'école maternelle. Elle est un élément fort du consensus qui lie la nation à son école. Elle accueille la quasi-totalité des enfants dès l'âge de 3 ans (soit près de 800.000 enfants sur la tranche d'âge 3-4 ans), alors même que la maternelle n'est pas obligatoire. En ce qui concerne l'accueil des 2 ans, il n'y a pas de raison de remettre en cause les conditions dans lesquelles celui-ci s'effectue actuellement.

J'ai souhaité que ce consensus soit réaffirmé, et conforté que les enseignants de maternelle soient pleinement reconnus et aidés dans leur mission d'enseignement. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité engager un partenariat avec l'AGEEM qui va notamment se traduire par la diffusion, à toutes les familles d'enfants scolarisés à l'école maternelle, à partir des congés d'hiver 2009, du « Guide à l'usage des parents » élaboré par cette association.

Cette démarche de partenariat s'inscrit aussi dans une réflexion plus globale visant à mieux accompagner les équipes pédagogiques des écoles maternelles, à laquelle il me paraît naturel que les organisations syndicales représentatives puissent être associées. Le groupe de travail sur la maternelle mis en place l'année dernière pourrait être réactivé pour contribuer à l'élaboration d'un plan national de formation tant initiale que continue, des enseignants de maternelle afin d'en améliorer encore les compétences.

Vous avez par ailleurs fort justement souligné la nécessité d'apporter, dans le respect de la liberté pédagogique des professeurs, une aide dans la mise en place des stratégies pédagogiques adaptées aux élèves, en proposant des outils et des ressources spécifiques.

Je suis favorable à la conduite d'une réflexion permettant de mettre à disposition des professeurs des bonnes pratiques, ainsi que des outils numériques ou participatifs élaborés par des collègues, mutualisés et offerts en ligne sur le site du ministère. Je ne suis pas opposé à la reprise de certains documents existants, en les adaptant aux nouveaux programmes, qu'ils concernent l'école maternelle ou élémentaire.

.../...

Monsieur Gilles MOINDROT
Secrétaire général du SNUipp-FSU
Syndicat National Unitaire des instituteurs,
Professeurs des Ecoles et PEGC
128, Boulevard de Blanqui
75013 PARIS

Afin que tous les enseignants puissent bénéficier du fonds de ressources pour faire la classe le plus complet, je confie au DGESCO et à l'IGEN la responsabilité de ce travail auquel vous pourrez être associé.

L'école maternelle est une vraie école, sur le fondement d'une pédagogie et de modalités d'organisation spécifiques prenant en compte les besoins des jeunes enfants. J'y suis fortement attaché.

Je souhaite que ces propositions de travail contribuent pleinement à en améliorer encore l'efficacité et apportent aux professeurs qui y enseignent une aide concrète dans l'exercice de leurs missions au quotidien.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations les meilleures.



Xavier DARCOS

MEN/JOUVE//09-00